

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mardi 09 mai 2023 à 20h00, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton.

Sont présents à cette séance :  
Conseiller #1 - monsieur Louis-Philippe Thauvette  
Conseiller #2 – monsieur Jacques Séguin  
Conseiller #3 – monsieur Jean Giroux-Gagné  
Conseiller #4 – monsieur Mario Pitre  
Conseiller #5 - madame Geneviève Raymond  
Conseiller #6 - madame Aline Charbonneau

Formant quorum, sous la présidence du maire, M. Shawn Campbell.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur François Day, est également présent.

Après l'ouverture de la séance, le maire informe l'audience que les séances du conseil seront dorénavant enregistrées en audio, tel qu'autorisé par le règlement numéro 300 relatif à la régie interne des séances du conseil.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**2. Adoption du procès-verbal – Séance du 11 avril 2023**

**3. Demande de subventions, commandites ou autres demandes**

**4. Administration**

- 4.1 Approbation des comptes payables et payés
- 4.2 Autorisation au directeur général et greffier-trésorier - Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec
- 4.3 Nomination du maire suppléant
- 4.4 Octroi d'un mandat pour un diagnostic organisationnel

**5. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Nomination de deux membres-citoyen au comité Biens patrimoniaux

**6. Travaux publics**

- 6.1 Octroi d'un contrat pour remplacer le système de chauffage du centre communautaire
- 6.2 Octroi d'un contrat de plans et devis pour des travaux de stabilisation du chemin et du ponceau sur le 4e Rang (près adresse civique 3168)
- 6.3 Octroi d'un contrat pour peinture des lignes axiales des rues et des lignes d'arrêts et marquage de lignes de stationnements
- 6.4 Autorisation d'achat de nouveaux stores pour l'hôtel de ville
- 6.5 Autorisation d'achat d'un classeur ignifuge et de 4 classeurs horizontaux
- 6.6 Octroi d'un contrat pour service d'ouverture et analyses d'eau de la piscine municipale

**7. Sécurité incendie**

**8. Arts, culture et loisirs**

**9. Varia**

**10. Mot du maire et parole aux élus**

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

## **11. Questions des citoyens**

### **12 Levée de la séance**

- 23-05-01      CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;
- IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné  
ET RÉSOLU,
- QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté
- ADOPTÉE À MAJORITÉ DES CONSEILLERS  
Mario Pitre ayant voté contre

## **2. Adoption Du Procès-Verbal – Séance Du 11 Avril 2023**

- 23-05-02      CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023, une dispense de lecture en séance est accordée.
- IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU,
- D'adopter le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023.
- En son absence à la séance du 11 avril, Aline Charbonneau ne peut exprimer son droit de vote.
- ADOPTÉE À MAJORITÉ DES CONSEILLERS  
Mario Pitre ayant voté contre

## **3. Demande de subvention, commandite ou autres demandes**

### **4. Administration**

- 23-05-03      **4.1 Comptes payables et payés**  
IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette  
ET RÉSOLU,

D'approuver les comptes à payer et payés, la rémunération des membres du conseil municipal et le salaire des employés municipaux selon la liste dûment déposée aux membres du conseil et totalisant la somme de 134 107.74 \$

ADOPTÉE À MAJORITÉ DES CONSEILLERS  
Mario Pitre ayant voté contre

#### **Certificat de disponibilité**

Je, soussigné, certifie que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, a les crédits disponibles au budget opérationnel permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **4.2 Autorisation au directeur général - Congrès de l'Association des administrateurs municipaux du Québec**

- 23-05-04      CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'Association des administrateurs municipaux du Québec (ADMQ) se tiendra les 14, 15 et 16 juin 2023 à Québec;

Maire

Greffier-trésorier

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'ADMQ permet aux directeurs généraux des municipalités d'actualiser leurs connaissances dans le domaine municipal et favorise le réseautage avec les pairs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné  
ET RÉSOLU

QUE François Day, directeur général et greffier-trésorier, soit autorisé à assister au congrès de l'Association des administrateurs municipaux du Québec;

QUE les frais d'inscription au congrès, au montant de 566 \$ plus taxes, soient payés par la municipalité, de même que les frais de séjours (hébergement, repas et déplacement) sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **4.3 Nomination d'un maire suppléant**

23-05-05 CONSIDÉRANT QUE le mandat du maire suppléant présentement en fonction soit, monsieur Jean Giroux-Gagné, est arrivé à échéance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Geneviève Raymond  
ET RÉSOLU,

DE nommer madame Aline Charbonneau, mairesse suppléante, laquelle en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les droits et obligations y attachés pour la période s'étendant de mai à novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **4.4 Octroi d'un mandat pour un diagnostic organisationnel**

23-05-06 CONSIDÉRANT la résolution numéro 23-01-08 demandant au directeur général de faire les démarches afin de recevoir des soumissions de firmes d'experts dont le mandat sera de faire un diagnostic organisationnel afin de faire une évaluation des besoins municipaux;

CONSIDÉRANT les trois soumissions reçues par différentes firmes et l'analyse qui en a été faite.

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Charbonneau  
ET RÉSOLU,

D'octroyer à Arima conseils un mandat pour la réalisation d'un diagnostic organisationnel de la municipalité pour un montant de 9 360\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À MAJORITÉ DES CONSEILLERS  
Mario Pitre ayant voté contre

#### **4.5 Autorisation d'une formation pour une conseillère**

23-05-07 IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU,

D'approuver une dépense pour une formation donnée en mode virtuelle par la Fédération québécoise des municipalités - Les bases pour contribuer pleinement à un comité consultatif d'urbanisme à Aline Charbonneau, conseiller no 6.

D'approuver le déboursement de 165,75\$, taxes en sus, pour le coût de la formation.

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

ADOPTÉE À MAJORITÉ DES CONSEILLERS  
Mario Pitre ayant voté contre

## **5. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire**

### **5.1 Nomination des membres-citoyens au comité – Biens patrimoniaux**

23-05-08

CONSIDÉRANT la résolution 23-03-23 indiquant que le comité Bien patrimoniaux doit être formé de trois membres du conseil et de deux citoyens, tous nommés par résolution du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel de candidatures en vue de recruter deux citoyens afin de combler les deux sièges vacants;

CONSIDÉRANT QUE la date limite de dépôt des candidatures était le 1er mai 16h30;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de monsieur Edouard Lupien et celle de monsieur Raynald Lortie ont été les seules reçues par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Jean Giroux-Gagné  
ET RÉSOLU

D'accepter les deux candidatures reçues;

DE nommer par acclamation monsieur Edouard Lupien et monsieur Raynald Lortie aux postes de citoyen-membre du comité Bien patrimoniaux afin de combler les deux postes vacants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **6. Voirie et travaux publics**

### **6.1 Octroi d'un contrat pour remplacer le système de chauffage du centre communautaire**

23-05-09

CONSIDÉRANT QUE le système de chauffage du centre communautaire a présenté des problèmes d'efficacité ces dernières années;

CONSIDÉRANT QU'une analyse comparative entre les besoins en réparations du système de chauffage actuel et l'installation d'un nouveau système a été réalisée;

CONSIDÉRANT QU'un examen de différentes options de chauffage a été fait;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été obtenus d'entrepreneurs pour les travaux à effectuer;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont éligibles au Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux.

IL EST PROPOSÉ PAR Louis-Philippe Thauvette  
ET RÉSOLU

DE convertir le système de chauffage au mazout du centre communautaire par un système alimenté au propane;

D'octroyer un contrat à Multiservices LR au montant 18 530\$, taxes en sus, suite à l'analyse des soumissions récoltées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Maire

Greffier-trésorier

### **6.2 Octroi d'un contrat de plans et devis pour des travaux de stabilisation du chemin et du ponceau sur le 4e Rang**

23-05-10      CONSIDÉRANT QUE des travaux de stabilisation du chemin et du ponceau sont nécessaires sur le 4e Rang (près de l'adresse civique 3168);

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Pitre  
ET RÉSOLU

DE faire réaliser les travaux de stabilisation du chemin et du ponceau sur le 4e Rang sous la surveillance d'un ingénieur;

D'octroyer un contrat pour plans et devis à la firme Construction et expertise PG pour un montant de 7 850\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **6.3 Octroi d'un contrat pour peinture des lignes axiales des rues et des lignes d'arrêts et marquage de lignes de stationnement**

23-05-11      CONSIDÉRANT QUE les lignes axiales de rues pour un total approximatif de 24km et que 26 lignes d'arrêt doivent être repeinturées;

CONSIDÉRANT QUE des lignes de stationnement pour l'hôtel de ville et pour le centre communautaire doivent être repeinturées;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Pitre  
ET RÉSOLU

D'octroyer un contrat à Lignes Maska pour un montant de 10 471\$, taxes en sus, pour la peinture des lignes axiales des rues et des lignes d'arrêts et pour le marquage de lignes de stationnement à l'hôtel de ville et au centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **6.4 Autorisation d'achat de nouveaux stores pour l'hôtel de ville**

23-05-12      CONSIDÉRANT les travaux de rénovations actuellement en cours à l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT l'état vétuste des stores verticaux actuels installés aux fenêtres de l'hôtel de ville.

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Charbonneau  
ET RÉSOLU

QU'un nouvel habillage des fenêtres à l'hôtel de ville est nécessaire afin d'obtenir un meilleur agencement de décoration avec les résultats des travaux actuellement en cours.

QUE l'achat de quatre nouveaux stores soient autorisées au coût de 926.09\$, taxes en sus, tel que soumis par Juste des stores.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **6.5 Autorisation d'achat d'un classeur ignifuge et de quatre classeurs horizontaux**

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

23-05-13      CONSIDÉRANT les travaux de rénovations actuellement en cours à l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT l'obligation de protéger les dossiers papiers des citoyens contre les dommages causés par incendie;

CONSIDÉRANT le besoin d'optimiser le classement de tous les dossiers à la municipalité pour obtenir un gain en espace de travail et en temps de recherche de documents.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU

QUE l'achat d'un classeur ignifuge seconde main soit autorisé au coût de 3 250\$ incluant la livraison, taxes en sus, tel que soumis par 9053-0130 QUEBEC inc.

QUE l'achat de quatre classeurs horizontaux soit autorisé au coût de 3 898\$ incluant la livraison, taxes en sus, tel que soumis par Uline.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **6.6 Octroi d'un contrat pour service d'ouverture de la piscine et analyses d'eau**

23-05-14      CONSIDÉRANT QUE la piscine municipale doit être préparé à temps pour la saison estivales;

CONSIDÉRANT l'obligation de la municipalité de respecter les normes gouvernementales de qualité de l'eau.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné  
ET RÉSOLU

QUE soit accordé à Piscine JS Lavoie inc. le contrat d'ouverture de la piscine municipale et de services hebdomadaires d'entretien et d'analyses d'eau pour des coûts respectifs de 450\$ et de 75\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À MAJORITÉ DES CONSEILLERS  
Mario Pitre ayant voté contre

#### **7. Sécurité incendie**

#### **8. Arts, culture et loisirs**

#### **9. Varia**

#### **10. Mot du maire et parole aux élus**

#### **11. Questions des citoyens**

#### **12. Levée de la séance**

23-05-15      L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette  
ET RÉSOLU

QUE la séance ordinaire du 9 mai 2023 soit levée à 21h08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général et  
greffier-trésorier